

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION REPRÉSENTANTS PECHE MARDI 19 DÉCEMBRE 2017

INTRODUCTION

Le mardi 19 décembre dans les locaux de la Coopérative Maritime de Dunkerque, les maîtres d'ouvrage du projet GridLink ont rencontré les représentants des pêcheurs du littoral Dunkerquois en présence de Monsieur Jérôme LAURENT, garant de la concertation nommé par la CNDP.

En plus de Monsieur Jérôme LAURENT, étaient présents :

- Frédéric DROGERYS, Président du Comité Départemental des Pêches du Nord
- Antony VIERA, Secrétaire Général du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Hauts de France
- François HENNUYER, Directeur de la Coopérative Maritime de Dunkerque
- David BARBER (Elan Energy) accompagné d'un traducteur
- Pascal DERACHE (RTE)
- Lisa BOUDEHENT et Timothée DEGRACE (Arcadis)
- Frédéric BUSSELEZ (facilitateur)

Après le rappel d'une réunion à caractère informel tenue en juin dernier et un tour de table pour que chacun puisse se présenter, Monsieur Jérôme LAURENT a retracé le contexte de la concertation ; il a précisé notamment la différence entre "débat public" (projet Cap 2020) et "concertation préalable" (projet GridLink). Dans le premier cas, une commission particulière du débat public organise le processus d'information et de participation du public et rend compte de son déroulement ; pour le projet d'interconnexion électrique, le garant désigné par la CNDP a pour rôle de conseiller les maîtres d'ouvrage en matière d'information/participation puis de rendre compte sur la façon dont la concertation s'est déroulée sous leur égide.

Puis David BARBER, pour Elan Energy a exposé les objectifs, les caractéristiques et les impacts attendus du projet GridLink, notamment pour la partie sous-marine ; il a notamment rappelé le calendrier et insisté sur le fait que la pose des câbles s'effectuerait à raison de 2 à 3 km par jour et durerait au total 3 ans, ce qui ne signifiait pas une présence ponctuelle des bateaux enfouisseurs sur site pendant 3 ans. La parole a ensuite été donnée à Monsieur Pascal DERACHE, pour RTE, qui a concentré son exposé sur le raccordement de GridLink au réseau électrique français.

ECHANGES SUR LE PROJET

A l'issue de l'exposé, de nombreux échanges ont eu lieu.

En préambule, Antony VIERA précise qu'il a l'habitude de travailler avec RTE et qu'il existe même une convention entre RTE et le Comité National des Pêches. Puis il évoque un débat public tardif sur un projet éolien à Dieppe-Le Tréport auquel les pêcheurs avaient participé.

Jérôme LAURENT précise que sur un tel sujet un débat national lié à une planification spatiale aurait été souhaitable ; et que l'esprit même d'une concertation est d'être menée dès l'amont d'un projet ; ce qui est le cas pour GridLink où l'on se situe au stade de l'opportunité. Il indique également qu'une réforme du débat public a été menée et que, désormais, y compris un collectif de citoyens ou d'acteurs d'une certaine taille peut solliciter la tenue d'une concertation préalable sur un plan ou un programme.

Il prend l'exemple de GridLink qui, jusqu'à présent, suscite peu d'intérêt auprès du grand public mais qui concerne directement des acteurs spécifiques comme les agriculteurs ou les pêcheurs.

François HENNUYER présente ensuite sa vision du projet GridLink qu'il juge "intéressant" mais qui, pour lui, impactera la pêche autour de Dunkerque. Suite à un premier rendez-vous avec David BARBER, il connaît déjà bien le dossier et réitère sa proposition d'utiliser la flottille dunkerquoise comme "navires de garde" pendant les travaux ou pendant les phases d'étude des sols pour former un périmètre de sécurité.

Ce dispositif a déjà été mis en œuvre ; de plus, deux capitaines dunkerquois parlent parfaitement l'Anglais et peuvent être de bons relais entre les entreprises et les bateaux en phase études (sondages) et surtout en phase travaux.

Pour ces missions ou, tout simplement, pour des travaux pouvant entraîner des journées à quai pour les navires, il insiste aussi sur la nécessité d'une excellente coordination et sur une communication sans faille. Sur un autre projet, il est arrivé que des bateaux ne sortent pas parce que des études étaient prévues à une certaine période alors que, finalement, elles avaient été annulées.

Il évoque aussi la nécessité de prévoir des indemnités journalières si les bateaux ne peuvent pas travailler, le montant des indemnités étant calculé par rapport à la période de pêche de telle ou telle espèce. Il rappelle que le fait de creuser le sol génère des soulèvements de sédiments qui créent des zones désertes pour 2 ou 3 mois ; ce qui occasionne des baisses de productivité.

Antony VIERA précise que, concernant l'ensouillage d'un câble, la profession préfère la technique de la charrue à celle du Jetting.

François HENNUYER souhaite également que la relation entre les porteurs du projet et les représentants de la pêche perdure, y compris en phase d'exploitation. Il évoque le risque lié aux mouvements des fonds marins (sables), d'un câble qui sortirait au fond de l'eau pouvant provoquer un phénomène de croche.

David BARBER indique qu'il comprend les arguments développés par les représentants des pêcheurs. Il les partage car les intérêts des uns sont les intérêts des autres. L'idéal, pour les maîtres d'ouvrage et les pêcheurs est de travailler le mieux possible pour que le câble ne sorte pas. Il souligne également que le fait d'utiliser la flottille dunkerquoise comme "navires de garde" est une excellente idée, ne serait-ce que pour leur excellente connaissance des eaux de la Région. Il confirme que de son point de vue également la communication entre les pêcheurs et le porteur du projet devra être garantie tout au long des études, des travaux, et de l'exploitation.

Il précise enfin qu'il est aussi en discussion avec les pêcheurs anglais.

François HENNUYER souligne que les bateaux dunkerquois vont aussi dans les eaux anglaises ; ils ne pêchent pas que dans les eaux territoriales françaises au large de Dunkerque.

Antony VIERA évoque la spécificité des fonds marins autour de Dunkerque et, notamment, sur les bancs de Flandre, site Natura 2000 nécessitant la production d'une évaluation environnementale spécifique, qui sont composés de sédiments très mobiles à l'image des dunes du littoral. Il insiste sur la nécessité, pour les maîtres d'ouvrage, de prévenir au maximum les risques de croche d'un navire. Le fait qu'un câble puisse ressortir en raison de la mobilité des dunes peut constituer un danger à la fois pour des chalutiers ou des fileyeurs.

Pour ces derniers, il s'agit d'engins dormants maintenus par des ancres à intervalles réguliers mais qui peuvent bouger de plus de 500 mètres ; le principal risque serait d'accrocher un câble, ce qui provoquerait une perte d'un matériel valant 30 à 40 000 euros dans le cas du turbot.

Pour les chalutiers (arts traînants qui concernent plutôt Boulogne), le risque de croche peut même provoquer le chavirage du navire.

David BARBER acquiesce, pour lui, c'est le risque principal ; il rappelle que les risques pour les pêcheurs sont aussi les risques pour les porteurs du projet. Cela demande la plus grande vigilance et, cela implique, notamment, de mener des études très précises pour ne pas se tromper. Il ajoute aussi qu'il est demandeur de suggestions pour définir le meilleur tracé.

Il indique enfin que, pour passer les zones où les sols sont particulièrement mobiles, il est envisagé de les aborder en perpendiculaire.

Frédéric DROGERYS pose la question du croisement du câble GridLink avec un autre câble ou une autre conduite sous-marine.

David BARBER précise que, dans ce cas, le nouveau câble doit passer au-dessus. A sa connaissance, en attendant les études complémentaires, cela ne concernerait qu'un câble de télécommunication dans les eaux françaises, ce qui est le plus simple puisqu'il s'agit de câble de petit diamètre.

Jérôme LAURENT demande si certaines périodes doivent être évitées pour les travaux ou les études pour ne pas perturber les activités de pêche.

David BARBER indique qu'il a retenu de son précédent entretien avec les représentants de la pêche que trois périodes doivent être évitées et, notamment, de mars à juin. Les pêcheurs précisent que février est aussi un bon mois pour la pêche ; à l'inverse, les tests effectués pour les éoliennes de septembre à novembre leur ont très bien convenu.

Jérôme LAURENT souhaite savoir si les mêmes périodes doivent être respectées en Angleterre ; ce qui est le cas.

François HENNUYER insiste sur la nécessité de se coordonner pour conjuguer les questions de météo et de périodes de pêche. Il y a toujours de bonnes solutions mais il faut bien communiquer ; lui-même pourra faire le relais avec les patrons de pêche.

Jérôme LAURENT pose également la question de la prévisibilité de la ressortie d'un câble.

François HENNUYER indique que, d'expérience, cela paraît impossible à prévoir ; on ne peut que surveiller et, éventuellement réparer.

David BARBER indique que le plus important est d'enfouir le câble suffisamment profondément et, surtout, de bien définir le tracé. Réenfouir un câble est très compliqué. C'est la raison pour laquelle 4 millions d'euros seront investis dans les études des sols sous-marins.

Pascal DERACHE demande l'avis des pêcheurs sur la question du rock plumbing.

Les pêcheurs n'aiment pas l'idée d'avoir des grosses roches dans le fond car cela peut aussi créer des accidents ou abîmer le matériel.

Antony VIERA dit se souvenir d'un problème survenu quelque temps auparavant d'un câble abîmé par l'ancre d'un cargo.

Pour David BARBER, il s'agit peut-être d'IFA 2000 ensouillé depuis 1986. Il y a eu un premier et unique souci l'an dernier ; pour lui, cela illustre l'importance de la question de la profondeur de l'ensouillage ; le câble était enfoui peu profondément.

CONCLUSION

Jérôme LAURENT remercie les participants pour la richesse des échanges ; précise qu'un compte-rendu de la réunion sera réalisé et invite les représentants de la pêche à formuler, par écrit, sur le site internet, leurs points de vigilance ou leur avis sur le projet. Il indique qu'il a noté que les pêcheurs sont concernés par toutes les périodes de la vie du projet : étude, travaux et exploitation.